

965, boul. Bona-Dussault Saint-Marc-des-Carrières (Québec) G0A 4B0 Tél.: 418-268-3862 Fax: 418-268-8776

Courriel: info@villestmarc.com

## PROVINCE DE QUÉBEC VILLE DE SAINT-MARC-DES-CARRIÈRES

Aux Contribuables de la susdite VILLE,

## **AVIS PUBLIC**

Avis public est par les présentes donné par madame Elyse Lachance, directrice générale/greffière-trésorière, que le conseil de cette municipalité, à une séance ordinaire tenue à l'hôtel de ville, le 10 février 2020, a adopté un règlement no 240-28-2020 intitulé: « RÈGLEMENT RELATIF À L'IMPOSITION DES TAXES MUNICIPALES ET TARIFS POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2020 ET DES MODALITÉS POUR LE PAIEMENT DES TAXES ET COMPENSATIONS MUNICIPALES».

Le présent règlement entre en vigueur selon la Loi.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance dudit règlement au bureau municipal, 965, boul. Bona-Dussault, à Saint-Marc-des-Carrières, aux heures normales de bureau, soit de 8h00 à midi et 13h00 à 17h00 du lundi au jeudi et de 9h00 à midi le vendredi.

Publié à Saint-Marc-des-Carrières, ce 11ième jour de février 2020.

Elyse Lachance, dir. gén. / greffière-trés.